



Page spéciale

NATURA
2000

Saint Mars Magazine

Représentation théâtre juniors - samedi 2 juin 2018



Commerçants



Budget 2018

Juillet 2018
n°58



www.stmarsdoutille.fr

Édito



Sommaire

Infos pratiques	p.3
Agenda festif, randonnées	p.4
Plan Local d'Urbanisme	p.4-5
Les écoles	p.5-6
La bibliothèque	p.6
Budget 2018	p.7
La vie des associations	p.8-9
Page spéciale : Natura 2000 ...	p.10
Une page d'histoire	p.11
Ça s'est passé à Saint Mars ...	p.12

Un budget maîtrisé

Une page de ce magazine est consacrée à la présentation du budget 2018 qui vous donne un aperçu des dépenses prévues. En investissement, le budget prévoit une dépense de 800 000 € pour l'aménagement du bourg avec un plan de financement qui permettra de ne pas emprunter.

La bibliothèque a 10 ans

Nous fêtons les 10 ans de notre bibliothèque municipale le samedi 8 septembre. A cette occasion la commission culture a préparé un « escape game » et de nombreuses animations. Venez nombreux pour profiter de ce bel événement

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté

Le travail se termine pour la commission de révision du PLU avec l'arrêt de projet voté au conseil municipal du 14 juin. Après 3 mois de consultation des différents services de l'État, de la Région, du département, du SCOT et des communes limitrophes, nous lancerons à l'automne l'enquête publique qui vous permettra de venir consulter cet arrêt de projet.

Natura 2000, un site à préserver

473 hectares de notre territoire dans sa partie Est se situe en site Natura 2000. C'est un site naturel remarquable pour sa diversité biologique avec l'objectif de préserver ces habitats naturels. Je vous invite cet été lors de vos balades à découvrir ce site remarquable.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Je tenais à souhaiter dans cet édito la bienvenue aux nouveaux boulangers, M. Hubert et Mme Papin qui ont repris la boulangerie en avril.

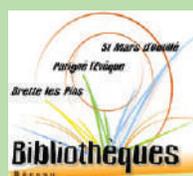
Je souhaite également une bonne installation à M. Henry et Mme Gaydier qui ouvriront le restaurant l'Ardoise d'Outillé le lundi 3 septembre.

Je vous souhaite de très bonnes vacances estivales

Laurent Taupin
le Maire

[ZOOM SUR...]

LES DIX ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Le samedi 8 septembre, la bibliothèque fêtera ses 10 ans de 10h00 à 18h00 non-stop. À cette occasion, un Escape Game en extérieur vous sera proposé. Les inscriptions sont gratuites et se font directement à la bibliothèque. Par groupe de 8 personnes maximum (enfants / adultes), parcourez les rues de votre village et essayez de récupérer l'antidote qui sauvera les Saint Martiens ...

>> **Bon à savoir : L'inscription à la bibliothèque sera offerte à tous les nouveaux adhérents.**

Des jeux en extérieur durant l'après-midi ainsi qu'un apéritif en musique et un spectacle seront également au programme... Nous inaugurerons également le nouveau nom de la bibliothèque. Vous l'avez compris ! Une journée pleine de jeux, de musique et de bonne humeur. Le 8 septembre étant également le Forum des Associations qui se tiendra au complexe sportif, vous n'avez pas d'excuses pour ne pas venir nous voir !

Bulletin municipal de Saint Mars d'Outillé - N°58 - Juillet 2018
Rédacteur en Chef : Laurent Taupin, Maire
Responsable de la publication : Elisabeth Follenfant
Maquette, réalisation et diffusion : Bérengère Guittet
Mise en page : CC Sud-Est Manceau

IMPRIMERIE
numeriscann

10 rue de Provence
72190 Saint-Pavace
Tél. : 02 43 82 72 00

IMPRIM'VERT®
www.imprimerie-numeriscann.fr

Infos pratiques

Mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

et **14h00 - 17h30** (*uniquement urbanisme sur rendez-vous*)

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Vendredi : **9h00 - 12h00** (*uniquement urbanisme sur rendez-vous*)

et 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'été : fermeture l'après-midi du **16 juillet** au **17 août** / fermeture le samedi matin les **14, 21 et 28 juillet** et les **4, 11 et 18 août**.

Tél. : **02 43 42 74 38**

www.stmarsdoutillement.fr (site officiel)



[SERVICES]

POSTE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Le samedi (semaines paires) de 10h00 à 12h00.

>> Contact : 02 43 42 73 69.

[CIVISME]

DÉGRADATIONS

>> Si vous êtes victimes ou témoins d'incivilités ou de dégradations, contactez la Gendarmerie au 02 43 42 10 18 et faites-en part à la Mairie au 02 43 42 74 38.

[ÉTAT CIVIL]



Naissances

Ambre GUERET le 29 janvier.

Robin LE MAITRE le 6 avril.

Mahony ROELENS le 9 mai.



Mariages

Wilfried MICHENAUD & Florane ROUSSEAU
le 9 juin.



Décès

Roseline CHARPENTIER veuve **DURAND**
le 1^{er} mai.

Paul CANCELLIERI le 17 mai.

Alice BOUHOURS veuve **JARROSSAY** le 29 mai.

Marie LEBOURCIER veuve **LANDEAU** le 11 juin.

[VIE ÉCONOMIQUE]



NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Le restaurant « L'Ardoise d'Outillement » ouvrira ses portes le lundi 3 septembre prochain à 9h00, rue Jules Lambert. Pierre Henry et Stéphanie Gaydier baignent dans le métier de la restauration depuis l'âge de 15 et 17 ans. Ils souhaitent avoir leur propre affaire depuis longtemps et profitent du bel outil de Saint Mars d'Outillement pour se lancer. L'Ardoise d'Outillement recherche pour l'ouverture un apprenti en CAP cuisine et un apprenti en CAP service en salle. Horaires :

- du lundi au jeudi 9h00 à 16h00
- vendredi et samedi 9h00 à 22h00
- dimanche 9h00 à 20h00 (pizzas, burgers sur commande à emporter le dimanche soir).

L'Ardoise d'Outillement vous proposera un menu à 12.90 € en semaine avec un menu à thème le jeudi et 19.90 € le week-end. Le menu sera en fonction des produits de saison.

>> **Réservation possible dès maintenant au 02 43 57 79 07 ou au 06 40 51 34 56.**



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Baptiste Hubert et Séverine Papin vous accueillent au Fournil des Anges, nouvelle boulangerie-pâtisserie. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue... Horaires :

- de 7h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h30.
- Fermeture le mercredi.
- Dimanche et jours fériés de 7h00 à 13h00.

Agenda

Calendrier des manifestations 2018

JUILLET

Vendredi 13	Soirée festive suivie du bal à 19h30	Salle des fêtes
Samedi 14	Défilé du 14 juillet à 11h00	Place Victor Hugo
Dimanche 15	Finale de la Coupe du Monde de Football fan zone	Presbytère
Jeudi 19	« Atelier Origami » de 15h00 à 17h00 - La Parenthèse	Salle polyvalente

AOÛT

Jeudi 30	« Atelier création de pâte slime et pâte à modeler maison » de 15h00 à 17h00 - La Parenthèse	Salle polyvalente
----------	--	-------------------

SEPTEMBRE

Dimanche 2	Vide-greniers - Basket Les Mouettes	Terrain salle des fêtes
Samedi 8	10 ans de la bibliothèque (jeux, musique, rallye découverte...) de 10h00 à 18h00	Bibliothèque
Samedi 8	Forum des associations	Complexe sportif
Dimanche 9	Thé dansant avec Alexis Hervé - AFN	Salle des fêtes
Dimanche 9	Randonnée communautaire - départ à 9h00 de la plaine de jeux	Changé
Samedi 15	Fête du lavoir avec pique-nique	Lavoir
Dimanche 16	Théâtre avec la section théâtre adultes - Loisirs Saint Mars	Salle des fêtes

OCTOBRE

Dimanche 7	Concours Complet - Équitation Club	Centre équestre
------------	------------------------------------	-----------------

NOVEMBRE

Dimanche 4	Bourse aux jouets - Les Turbulents Saint Martiens	Salle des fêtes
Mardi 6	Bébé bouquine « Les Indiens » à 9h30	Bibliothèque
Dimanche 11	Concours Complet - Équitation Club	Centre équestre
Les 16, 17 et 18	Les Arts à St Mars « Les Amériques »	Salle des fêtes

Calendrier des randonnées 2018



Date	Lieu	Distance	Départ	Infos
SEPTEMBRE				
Jeudi 13	La Chapelle Saint Rémy	10,5 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 15	Cré sur Loir	15 km	06h00 - salle des fêtes	Pique-nique
Jeudi 27	Le Vallon de Boudry Berfay	11 km	13h30 - salle des fêtes	
OCTOBRE				
Jeudi 11	Thorée les Pins	12 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 20	Paris	8,5 km	06h00 - salle des fêtes	Pique-nique
Jeudi 25	Le Haut Éclair Souillé	8,5 km	13h30 - salle des fêtes	
NOVEMBRE				
Jeudi 8	Boucle de Sermaise Pruillé l'Éguillé	10,5 km	13h30 - salle des fêtes	
Dimanche 18	Bonnétable	10 km	13h30 - salle des fêtes	
Jeudi 22	Chahaignes	10,5 km	13h30 - salle des fêtes	

Pour les randonnées du JEUDI

Marie-Claude DODIOT : 02 43 42 73 51 ou 06 14 87 57 42
Martine PIOGER : 02 43 42 74 14 ou 06 80 67 81 30
Yves BOUHOUX : 02 43 42 71 68

Pour les randonnées du DIMANCHE

Sylvie PASSIN LE NEZET : 02 43 77 26 85 ou 06 29 54 61 84
Marie-Claude DODIOT : 02 43 42 73 51 ou 06 14 87 57 42

Plan Local d'Urbanisme

Saint Mars d'Outillé arrête son projet de PLU communal

Après 2 ans et demi d'un travail mené en collaboration avec le Bureau d'études, les services de l'État, les habitants et les personnes publiques associées à la démarche (SCoT du Pays du Mans, Chambre d'Agriculture de la Sarthe, etc...), la commune de Saint Mars d'Outillé a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme, à l'unanimité, en séance du 14 Juin 2018.

Depuis Juin 2017 et la présentation du projet d'aménagement et de développement durables en conseil municipal, projet politique de la commune et fil rouge du document PLU, le travail a consisté en la réalisation des différentes pièces réglementaires du dossier. Les principales orientations du PADD ont ainsi été traduites au sein des documents que sont : Le Règlement, le Zonage et les Orienta-

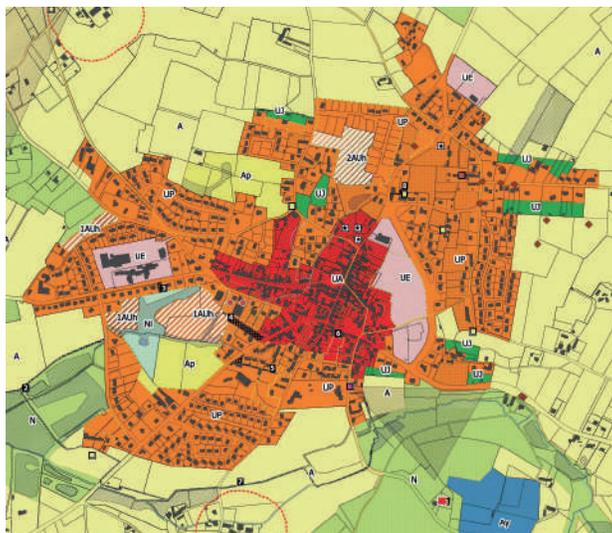
tions d'Aménagements et de Programmation.

Pour répondre à l'Orientation n° 1 : Mettre en lumière l'identité forestière et rurale d'une commune située aux portes de la Forêt de Bercé, le plan de zonage s'attache à préserver le caractère boisé et agricole de la commune et à réduire la surface des zones constructibles en comparaison du document d'urbanisme actuel. Les zones constructibles, dédiées au développement urbain et à l'habitat, se localisent donc sur le bourg autour des commerces et équipements existants.

Les objectifs à atteindre étant la préservation des espaces naturels communaux, le maintien de l'économie résidentielle et le renforcement du dynamisme agricole. Le règlement et les Orientations d'Aménagements et de Pro-

grammation thématiques (OAP) ont été rédigés afin que les projets de construction prennent en compte les caractéristiques locales du paysage : panoramas et points de vue sensibles, présences d'espaces boisés et de zones humides, relief accidenté, risques etc... Des règles ont été définies de façon à préserver les qualités paysagères et le caractère des bâtiments présents dans le bourg et dans la campagne (Château de Segrays, Prieuré de Grammont, Presbytère etc...) et qui font la singularité et le charme de Saint Mars d'Outillé.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation Sectorielles définissent sous la forme de schémas les volontés communales en matière d'aménagement de nouvelles zones à urbaniser dans l'objectif d'engager un développement communal garant des richesses du territoire et de l'attractivité du centre-bourg. Le dossier complet va maintenant être transmis aux personnes publiques associées PPA (EPCI, Préfecture, Chambres Consulaires, associations, etc.) qui doivent rendre un avis motivé sous trois mois. Le dossier arrêté, auquel seront joints ces avis fera ensuite l'objet d'une enquête publique auprès de la population. Cette enquête d'une période de 30 jours minimum se déroulera probablement au cours du 4^e trimestre



2018. Les dates seront communiquées par voie de presse, affichage et sur le site Internet de la commune.

Les écoles

École maternelle La Pastourelle

Intervention bénévole de la sculpteure Marie-Noëlle Lefaux

Chaque enfant a pu participer à 2 séances de modelage sur de l'argile. La première séance, ils ont pris connaissance de cette matière, des gestes et des outils. Lors de la 2^e séance, ils ont créé un petit arbre et des animaux et éléments de la forêt.



Ils les ont décorés avec des incrustations. Un grand merci à Marie-Noëlle pour son investissement dans ce projet.

Spectacle « Il était une fois la forêt »

Tous les enfants de l'école maternelle ont pu redécouvrir les contes traditionnels et les animaux et végétaux de la forêt à travers ce spectacle interactif, musical et un peu magique. Petits et grands sont sortis ravis.

Sortie découverte de la forêt au printemps à la fontaine de la coudre

Au mois de mai, les élèves de l'école maternelle ont découvert la forêt au printemps. Ils ont participé à des ateliers pour découvrir la forêt avec les différents sens, se sont promenés sur le parcours pédagogique et ont pu (re)découvrir les bousiers, les bois de cerfs, les têtards et les tritons avec Yvan Sevree, guide ONF.



Les Petits Débrouillards

Corinne Raimbaud, de l'association de sciences « Les Petits Débrouillards » est intervenue deux fois trente

minutes auprès des élèves de petite et moyenne section et deux fois une heure avec les élèves de grande section. Les enfants ont pu découvrir les propriétés des aimants (qui s'attirent ou se repoussent, qui attirent les objets métalliques). Les petits et les moyens ont pu continuer à découvrir ces propriétés en jouant à la pêche à la ligne et au circuit avec les aimants. Les élèves de grande section ont construit chacun une voiture qui avance grâce aux aimants avec du matériel de récupération.



Rencontre sportive - les jeux collectifs

Les élèves de la petite section à la grande section sont allés au gymnase et à la salle de basket pour participer à quatre jeux collectifs appris en classe : les déménageurs, le trésor des pirates (relais), l'île des pirates (lancer dans une cible / défendre son camp), la cueillette (transporter des objets sans se faire toucher / toucher l'adversaire pour prendre son objet).



Piscine

Les élèves de GS, comme chaque année, ont bénéficié de 10 séances de piscine.

Le financement des sorties et spectacles est assuré par l'Amicale des Parents d'Élèves, la mairie de Saint Mars d'Outillé et la coopérative scolaire. Merci aussi à tous les parents qui ont pu donner un peu (et beaucoup) de leur temps tout au long de l'année scolaire.

INSCRIPTIONS RENTREE 2018

Il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant né en 2015, 2014 ou 2013 dans notre école. Cependant, merci de le faire le plus tôt possible en envoyant un mail (de préférence, je les consulterai régulièrement pendant l'été) ou en laissant un message sur le répondeur. Cordialement, Amélie NIVET, la Directrice.

>> ce.0721002y@ac-nantes.fr / 02 43 42 71 93.

Les écoles

École élémentaire Le Pâtou

Cette année encore, les enfants ont été bien occupés. Voici ce qu'ils ont pu découvrir, réaliser, partager...

Escalade

Les élèves du CE2 et CM1 ont bénéficié de séances d'escalade sur le mur du gymnase, encadrés par leurs enseignants et notre intervenante Chantal Richet. Activité importante pour nos jeunes élèves puisqu'ils pratiqueront ensuite en milieu naturel, lors du séjour de classe de découverte à Artigues en 2019.

Les Jours Verts

Comme tous les ans depuis de nombreuses années déjà, les élèves du cycle 3 (CM1/CM2) ont participé à la journée « Jours Verts », organisée par la communauté de communes en partenariat avec le lycée agricole de Brette Les Pins. L'occasion pour les élèves de s'éveiller de façon ludique à l'éducation à l'environnement et au développement durable.



Activité vélo

Les enfants de CP et de CM1 ont pu s'entraîner à la maîtrise du vélo dans la cour de l'école. Les plus grands ont même pu faire une petite sortie sur la route autour de l'école.

Rencontres sportives

Les élèves du cycle 2 (CP/CE1/CE2) ont participé à une rencontre inter-écoles d'athlétisme. Les cycles 3 de leur côté ont pu découvrir de nouveaux sports comme le kinball, un jeu collectif avec un ballon géant, lors d'une rencontre multisports.

Rallye mathématiques

Tous les élèves de l'école ont participé à un rallye mathématiques départemental où ils devaient relever quelques petits défis sur les nombres, la géométrie et la programmation.

Sorties scolaires

Le thème de cette année en découvertes artistiques et culturelles était « peinture, sculpture ». Les enseignants avaient choisi de privilégier la sculpture. Les élèves de cycle 2 ont donc pu ainsi découvrir les sculptures du peintre Jules Des-

bois dans le musée du même nom et réaliser quelques modelages et moulages à la manière des grands sculpteurs. Les élèves de cycle 3 quant à eux ont pu visiter le musée « Pierres et lumières » qui propose une mise en scène lumineuse des plus grands monuments régionaux sculptés dans la pierre. Ils ont ensuite réalisé une petite production personnelle en taille de pierre. Ce projet a débouché sur une exposition des œuvres des enfants intitulée « Art en volume » lors de la fête de l'école.



Spectacles

Les enfants ont assisté à un spectacle interactif mêlant projection vidéo et jeu théâtral. Les enfants du cycle 2 se sont promenés dans la forêt et dans les contes pour enfants à la recherche de la maison d'une petite chouette perdue dans le spectacle intitulé « Il était une fois la forêt ». Les élèves du cycle 3 sont partis à la découverte des arts à travers le temps et l'espace dans le spectacle « Les arts toute une histoire ».

Présentation d'instruments

L'école communautaire de musique a proposé aux élèves de l'école de découvrir de vrais instruments de musique. Trois professeurs de musiques sont venus présenter leur flûte traversière, clarinette, saxophone et violon et jouer quelques morceaux devant des enfants médusés !

Liaison GS/CP

Dans le cadre de la liaison GS/CP, les élèves de grande section viennent passer un peu de temps dans la classe de CP pendant que les CP font un petit retour provisoire dans leur ancienne maternelle. Les GS passeront également une récréation à l'école élémentaire.

Enquête à la bibliothèque

Tout au long de l'année, les élèves de CM1 et CM1-CM2 ont mené l'enquête dans le cadre d'un travail sur le polar. Il s'agissait de résoudre une histoire de meurtre fictif commis à la bibliothèque de Saint Mars.

La bibliothèque

Animations d'été

Les animations battent leur plein à la bibliothèque. Au mois de mars, 5 ateliers « tricot » ont été proposés. Tous les participants de 5 à 80 ans ont été ravis de ce temps d'échange et de partage.



De mai à juin, tous les 15 jours, Chloé Dely « D'un claquement de doigts » vous a proposé des ateliers « DIY » - Do It Yourself : faites-le vous-même. Ces ateliers ont connu un grand succès puisque tous étaient complets.



Un panel de quelques réalisations : l'atelier potager, le carillon bohème, le photophore d'été...

En parallèle, 2 ateliers « couture » ont été proposés. Les participants ont réalisé de très jolis sacs pour mettre, entre autres, leurs livres de bibliothèque.

Les animations « Bébé Bouquine » ont eu lieu toute l'année. Cette animation pour les enfants de 0-3 ans avec parents ou assistantes maternelles rencontre également un vif intérêt. Des enfants à l'écoute des histoires et chants que Solenne leur propose. Prochains rendez-vous : mardi 25 septembre à 9h30 « L'automne », mardi 6 novembre à 9h30 « Les Indiens », mardi 18 décembre à 9h30 « En attendant Noël ».



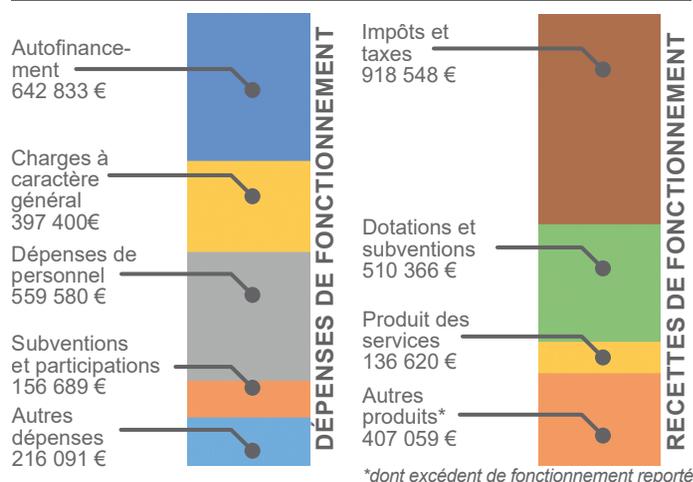
« La Grainothèque » : lieu d'échanges et de partages de graines reproductibles est en place depuis le mois de mai. Bénévoles et bibliothécaire ont créé un joli meuble pour vous rendre le service plus facile et agréable. N'hésitez pas à déposer ou prendre des graines. L'accès est libre et totalement gratuit. Bonnes vacances à tous !



Budget 2018

Investissement et fonctionnement

Budget de fonctionnement : 1 972 593€ soit :



1 972 593 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

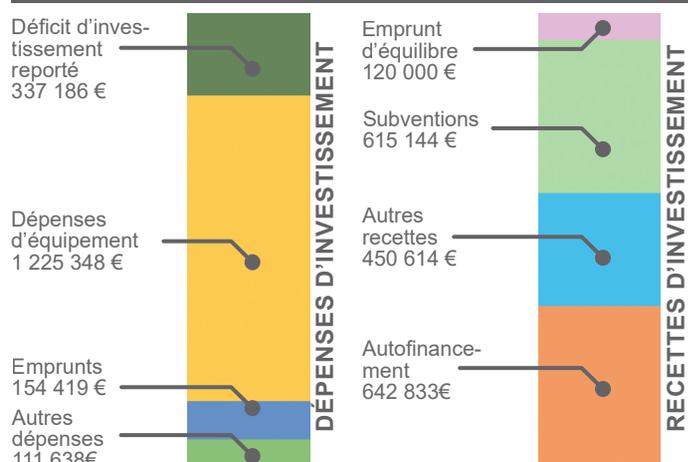
Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations... La municipalité s'emploie depuis plusieurs années à réduire ses dépenses de fonctionnement. Des économies sont réalisées chaque année et dans tous les services.

1 972 593 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, garderie, location de salles, etc...) ainsi que de divers excédents (budget annexe ou résultat année précédente).

Budget d'investissement : 1 828 591€ soit :



1 225 348 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les efforts engagés depuis cinq ans ont permis de désendetter la commune et de retrouver une capacité d'autofinancement forte. Celle-ci permettra cette année de mettre en route l'aménagement du centre-bourg, tout en maintenant les autres investissements, et sans augmenter les taux d'imposition. C'est sur cette base que le budget 2018 est construit.

Subventions aux associations

Subventions manifestations Saint-Mars-d'Outille

Bénéficiaire	Subventions 2017	Subventions 2018
Coopérative scolaire Pâtou (classe transplantée)	6 000 €	3 000 €
Équitation concours Saint Mars	400 €	400 €
Fête de la musique	400 €	500 €
Jardinier Sarthois (concours de fleurissement)	180 €	180 €
TOTAL	6 980 €	4 080 €

Subventions extra-communales

Bénéficiaire	Subventions 2017	Subventions 2018
Comice agricole d'Ecommoy	643 €	645 €
Comité de jumelage	643 €	645 €
Association Partage Écommoy	300 €	350 €
Association Sarth'72	400 €	400 €
Piégeurs du Belinois	-	478 €
Fondation patrimoine	100 €	160 €
Rabelais - convention famille	2 866 €	2 900 €
TOTAL	4 952 €	6 078 €

Subventions communales associations Saint-Mars-d'Outille

Bénéficiaire	Subventions 2017	Subventions 2018
Amicale des Écoles	330 €	1 890 €
Basket Les Mouettes	2 700 €	4 700 €
Cheyenne Band Country 72	280 €	280 €
Coopérative scolaire Pastourelle	800 €	800 €
Coopérative scolaire Le Pâtou	1 800 €	1 800 €
Génération mouvement	100 €	100 €
Jardinier Sarthois	170 €	170 €
Judo Club JJ SEM	590 €	590 €
Loisirs Saint Mars	400 €	400 €
Musique municipale Harmonie	720 €	870 €
Saint Mars Équitation	350 €	200 €
Société ACPG	170 €	170 €
Société UNC AFN	100 €	100 €
Tennis Club	200 €	200 €
Les amis du lavoir	-	200 €
SMOF	-	200 €
TOTAL	8 710 €	12 670 €

Subventions imprévues : 500 €

TOTAL 2017 : 21 142 € • TOTAL 2018 : 22 828 €

La vie des associations

L'Arche La Ruisselée



Le 2 Juin 2018 c'était la fête à La Ruisselée. Le soleil était au rendez-vous et les invités aussi. Notre plus grand bonheur fut de voir chacun profiter dans la joie des différentes animations prévues

: jeux de kermesse, tombola, concert de saxophonistes, dégustation au salon de thé, découverte et vente de l'artisanat réalisé dans nos ateliers de La Roseraie. C'était aussi l'occasion de faire découvrir notre association et de faire de nouvelles rencontres. Nous avons vécu une belle messe sous un barnum installé à l'endroit même où nous souhaitons voir se construire une chapelle. Nous remercions chacun pour cette belle journée et en particulier les commerçants et les Turbulents Saint-Martiens pour leur soutien.

Marafanyi



L'association Marafanyi créée en 2015 sur la commune propose l'ouverture d'un cours collectif de percussions africaines. Assuré par Julien Orabona, musicien professionnel, pédagogue et formé

en Afrique de l'Ouest, il sera proposé aux enfants, à partir de 8 ans, ainsi qu'aux adolescents et aux adultes, le mercredi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30. À travers une pédagogie de transmission orale basée sur l'écoute

et les sensations, nous vous invitons à découvrir les polyrythmies d'Afrique de l'ouest et ses différents instruments : djembé, dumdums, balafon dans une ambiance conviviale. Les différents groupes pourront se produire dans diverses manifestations. Vous avez la possibilité de tester lors d'un cours d'essai avant de vous inscrire et nous serons présents au forum des associations le samedi 8 septembre 2018 pour proposer une initiation. Nous avons aussi pour projet de proposer sur la commune des stages de danses africaines avec musiciens en extérieur au printemps 2019. Musicalement,

L'association Marafanyi

>> Plus d'informations au 06 30 08 36 39 ou sur notre boîte mail assocmarafanyi@gmail.com

Centre socioculturel François Rabelais



Les ateliers adultes « La Parenthèse » sont proposés par le Centre Rabelais un mardi tous les 15 jours à la salle polyvalente (derrière le groupe scolaire). Voici trois bonnes raisons de les découvrir... et de les adopter !

>> Contact : famille@lerabelais.org. Retrouvez le programme complet sur www.lerabelais.org

Un lieu de découverte

De la création de produits de beauté et d'entretien en passant par la cuisine, les arts créatifs et les balades nature, la Parenthèse vous propose de découvrir des activités et



des lieux, et partager des trucs et astuces !

Un lieu d'échanges et de partage pour tous

La Parenthèse, c'est un lieu pour échanger et se rencontrer. Comme une « parenthèse » dans votre semaine, c'est un moment pour apprendre à connaître vos voisins et discuter de tout, sans tabou.

Un lieu ouvert

La Parenthèse, c'est sans engagement. Vous pouvez vous inscrire sur une activité pour un tarif modique, ou choisir de nous rejoindre sur l'ensemble des ateliers, à Saint Mars d'Outillé mais aussi à Parigné l'Évêque, Brette les Pins et Challes ! Vous pouvez également partager un savoir, une technique qui vous tient à cœur et que vous souhaitez

montrer à d'autres personnes. Chacun est libre de s'investir selon ses envies et ses disponibilités !

Un atelier « brico-solidaire » à la rentrée

En lien avec l'association Hélix, « Centre d'actions alternatives » basé au Mans, nous organisons un atelier « brico-solidaire » ouvert à tous le 6 octobre prochain au Rubis cube, rue de Châteauroux à Parigné l'Évêque. Vous aimez bricoler ? Vous avez envie de partager vos compétences et d'aider les autres ? Rejoignez-nous pour cet événement collaboratif et solidaire ! « L'idée de la journée est de répa-



rer ensemble du petit électroménager, du matériel informatique, des équipements audiovisuels, des outils, des vélos, des vêtements, des luminaires, des jouets... Mais nous pouvons aller plus loin avec des ateliers autour du recyclage par exemple », explique Sandrine Gautier, animatrice famille. L'objectif principal étant d'éviter le gaspillage, rentrer dans un système écologique, proposer des solutions locales pour consommer durable et réduire ses déchets ! Ce projet a été mis en place suite à la rencontre avec un habitant de Saint Mars d'Outillé, adhérent des associations Hélix et Linux Maine. Si vous souhaitez en savoir plus, envoyez-nous un e-mail à famille@lerabelais.org

>> Contact : Centre Rabelais 02 43 40 13 04.

La vie des associations

Loisirs Saint Mars



En cette fin de saison 2017-2018, c'est l'occasion de faire un premier bilan des événements qui ont eu lieu dans le cadre des activités proposées par l'association. Vous pourrez en trouver quelques-unes mentionnées ci-dessous.

Nous ferons un point de notre année lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra fin août. Vous recevrez l'avis dans votre boîte mail si vous êtes adhérent ; vous pourrez également être tenu au courant de la date en consultant notre page Facebook : fb.me/loisirsstmars

Voici les dates qui ont marqué notre année :



- Atelier théâtre adultes à l'occasion de l'inauguration du lavoir le 9 septembre.
- Sortie à Paris le 14 octobre pour la section randonnée.
- Sortie au salon « Aiguille en fête » le 10 février avec la section couture.
- Représentation de théâtre avec les Bolidés de Mul-sanne le 25 mars.
- Sortie à Giverny (Normandie) le 5 mai avec la section

randonnée (photo de gauche).

- Participation de la section tir à l'arc aux rencontres nationales de la FNSMR à Rémilly les 19, 20 et 21 mai (photo de droite).
- Représentation de théâtre de la section junior le 2 juin.
- Gala de danse le 9 juin.
- Exposition de l'atelier des peintres les 16 et 17 juin.

Si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que bénévole, contactez-nous. Nous avons besoin de savoir-faire dans de nombreux domaines ! D'autre part, lors des manifestations que nous organisons, nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour effectuer certains travaux ponctuels (mise en place des locaux, préparation de décors, rangement après l'événement). Faites-vous connaître auprès du responsable de l'activité que vous (ou votre enfant) pratiquez. Ce qui compte pour nous, c'est que ces événements, organisés par et pour les adhérents, soient réussis et votre aide contribue très fortement à leur réussite. C'est aussi sous cette forme que vous pouvez encourager les réalisations de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous lors de l'Assemblée Générale et du Forum des Associations en septembre. En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un bon repos estival !

>> Contact : [Maryline Maillard, alsmo@laposte.net](mailto:Maryline_Maillard_alsmo@laposte.net)

Basket Les Mouettes



Le club des Mouettes vient de terminer sa saison avec son Assemblée Générale qui s'est tenue le 8 juin dernier. Le club a cette saison remporté trois titres dont deux en équipes jeunes championnes de Sarthe (U13 Filles et U20 Masculins) et les seniors Filles qui remportent la Coupe Sarthe « Fabienne L'Huissier ».

Les entraînements reprendront à la rentrée, si vous souhaitez des renseignements sur les créneaux d'entraînements et les tarifs, vous pouvez nous contacter au 07.86.45.47.66 ou par mail à secretariat.msomo@gmail.com.

com ou encore retrouver toutes les informations sur notre site www.msomo.fr.

Permanences des licences le 30 juillet de 18h30 à 20h00 ou lors du Forum des Associations le samedi 8 septembre de 14h00 à 17h00 au Complexe Sportif Serge Soualle. Nous recherchons des entraîneurs bénévoles, des joueurs dans plusieurs catégories, n'hésitez pas à nous contacter pour venir tester. Sportivement.

>> Contact : [Christelle PASQUIER, Présidente](mailto:Christelle_PASQUIER@presidente.lesmouettes72@gmail.com)
06 22 83 83 77 / club.lesmouettes72@gmail.com

Les Turbulents Saint Martiens



Composition du bureau

Président : Yves Nivault / Vice-présidente : Angélique Haemmerer / Trésorière : Lucie Hertereau / Adjointe : Vanessa Enterlin / Secrétaire : Julie Fartal / Adjointe : Sophie Basly

Les Turbulents vous attendent toujours plus nombreux pour participer aux différentes manifestations que vous retrouverez dans l'agenda. Merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur.

>> Contact : [Yves Nivault 06 20 34 84 66](mailto:Yves_Nivault_06_20_34_84_66).

LOCATION DE BARNUMS

- Barnum 5 x 12 : 150 € le week-end
- Barnum 3 x 3 : 25 € le week-end
- Table et 2 bancs : 5 € le week-end.

Ces tarifs comprennent le transport, le montage et démontage. Une caution vous sera demandée pour chaque location.

Merci de vous adresser au Garage ROUSSET
13 rue du 11 Novembre 02 43 42 74 34.

Amicale des Écoles



Une année scolaire se termine à nouveau, et l'Amicale des Écoles vous remercie de votre aide tout au long de cette année. Grâce à votre participation les élèves des deux écoles de Saint Mars d'Outille ont pu participer à plusieurs activités, sorties d'un montant de 7 500 € environ : concert, spectacles Les Petits Débrouillards, cadeaux de Noël, transport cars, entrées des musées... Attention,

L'Amicale recherche des parents bénévoles pour l'année à venir, nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale le vendredi 21 septembre prochain à 20h30 à l'école primaire « Le Patou ». Sans aide, l'Amicale ne pourra fonctionner et les projets pédagogiques de vos enfants ne pourront être réalisés. Bonnes vacances à tous.

>> Contact : [Estelle Bonnet 06 25 73 43 87](mailto:Estelle_Bonnet_06_25_73_43_87).

PAGE SPÉCIALE

Natura 2000 à Saint Mars d'Outillé

* Natura 2000 : Un réseau de sites Européen prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 28 pays de l'Union. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêts communautaires.

Il y a 12 sites Natura 2000 en Sarthe, le Conseil départemental de la Sarthe est animateur de deux d'entre eux :

- « Châtaigneraies à *Osmoderma eremita* au sud du Mans » depuis 2009
- « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan » depuis fin 2016.

* Site Natura 2000 : « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan »

Le site s'étend sur 4 550 ha sur un axe nord-sud d'environ 30 km de Saint-Mars-la-Brière à Flée. 16 communes sont concernées, 6 communautés de communes et 4 cantons.

Ce site est le plus riche en habitats et en espèces d'intérêts communautaires du département avec :

- 20 habitats d'intérêts communautaires dont 3 prioritaires (tourbières boisées, marais calcaires et forêts alluviales),
- 35 espèces d'intérêts communautaires dont 3 prioritaires : Écaille chinée, Lamproie de Planer et Pique-prune. L'Écaille chinée est un papillon des bois clairs et des broussailles qui vole aussi bien le jour que la nuit. Il vole de début juillet à septembre. La Lamproie de Planer est une espèce qui vit dans les cours d'eau est recouverte d'une peau lisse, elle mesure en général de 12 à 20 cm et sa bouche est pourvue d'une ventouse. Sa durée de vie est de 10 ans.



Tourbières boisées



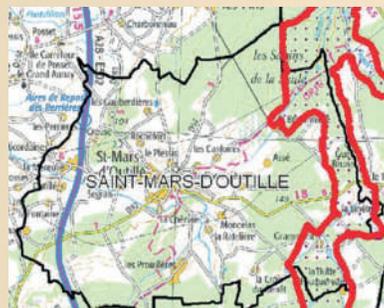
Marais calcaire



Lamproie de Planer



Écaille chinée



En noir : Limites de la commune
En rouge : Limite du site Natura 2000

* Natura 2000 à Saint Mars d'Outillé :

La commune possède 473 hectares de son territoire sur le site Natura 2000 : « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan ».

Voici quelques exemples d'espèces d'intérêts communautaires que l'on peut observer sur la commune de St Mars d'Outillé :

- Aconit Napel : plante vivace que l'on retrouve dans les forêts alluviales et qui fleurit de juillet à octobre.
- Lucane cerf-volant : insecte de l'ordre des Coléoptères, sa larve se nourrit de bois mort pendant 3 à 6 années. L'adulte vit ensuite jusqu'à l'accouplement.



Aconit Napel



Lucane cerf-volant



Gomphe serpentín

• Gomphe serpentín : C'est une espèce de libellule qui vit au bord d'eaux calmes et bien oxygénées, dans un milieu peu perturbé.

Voici quelques habitats d'intérêts communautaires présents sur la commune :

- la forêt alluviale,
- la prairie maigre de fauche,
- la prairie à Molinie.



Forêt alluviale



Prairie à Molinie



Prairie maigre de fauche

Toutes les images proviennent du document d'objectifs du site Natura 2000 : « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan ».

Dans le prochain numéro

RETOUR EN
ARRIÈRE
SUR LES ARTS
À SAINT MARS

Une page d'histoire

Étienne Hordé : l'art d'entretenir la distinction sociale



Intérieur d'une boutique de perruquier sous Louis XV

Le 13 juillet 1750, une transaction a lieu entre Étienne Hordé, accompagné de sa femme Marie Joubert et Pierre Jeudon, chevalier et seigneur de Segrais à Saint Mars d'Outille. Ce document évoquant une rente ainsi qu'un logis sur le lieu-dit les Canloires, atteste de l'importance du corps des maîtres-perruquiers à l'époque moderne. En effet, Étienne Hordé est un maître-perruquier, installé au Mans dans la paroisse de Saint-Nicolas. Au XVIII^e siècle, la Corporation est l'une des plus riches professions des villes. On considère ce métier comme « *Honorable de Première classe à haute qualification* », il jouissait de grands privilèges.

Ce sont les rois qui sont à l'origine du succès de cette profession en instaurant cette mode. Ayant perdu ses cheveux à 30 ans, Louis XIII adopte la perruque vers 1629. Puis, Louis XIV adhère à cette mode aux dimensions imposantes, après avoir coupé ses cheveux en 1658 suite à une maladie. Seule la haute noblesse est autorisée à en porter. Les ecclésiastiques acceptent le port de la perruque vers 1660. Elles pèsent plusieurs livres et peuvent coûter jusqu'à mille écus. Après la mort de Louis XIV, à l'époque de la transaction, la mode change. Les perruques imposantes et lourdes sont abandonnées au profit de formes plus petites, recouvertes de poudre d'amidon. Mais, les hommes devaient avoir le crâne rasé ; il fallait donc faire appel à un barbier que l'on trouve chez le perruquier.

« *Les Maîtres Barbiers Perruquiers sont accoutumés à travailler sur des têtes de bois et font partie des arts mécaniques. On trouve des modes très différentes en fonction de la longueur, de l'épaisseur, du volume ou de la forme de la coiffure* ». Il faut savoir qu'ils utilisent le four du boulanger pour leur donner une frisure. Une journée peut commencer à 5 heures et se terminer à 20 heures et le tout à la chandelle. Par contre, les boutiques de ces perruquiers ont la réputation d'être sales en raison de la poudre. Trouver des cheveux est aussi un problème : c'est pour cela que l'on trouve des coupeurs de cheveux dans les provinces. Ils traversent les campagnes au cœur des marchés

et des foires où ils achètent les cheveux en échange d'une somme d'argent ou de bijoux. Il faut parfois en acheter à l'étranger pour satisfaire la demande. On ajoute parfois certains poils d'animaux comme du crin de cheval ou de veau.

Il se retrouve souvent en concurrence avec les coiffeurs, donnant lieu parfois à des conflits, notamment à propos des dames. Le travail des perruquiers est essentiellement tourné vers les hommes comme le seigneur de Segrais. Bien évidemment, certains hommes n'en portent pas mais ils sont perçus comme des originaux ou des excentriques. Ils fabriquent « *tours, toupets, chevelures entières pour messieurs les gentilshommes, gens de cour, d'église, de justice ou d'épée* ». Ils débarrassent « *chacun des soins journaliers du corps !* »

Comme tout gentilhomme qui se respecte, Pierre Jeudon se doit de porter une perruque. Elle reflète le statut social de celui qui la porte : on peut alors distinguer le noble de celui appartenant au tiers état. Tout est très codifié. « *Le port de la perruque donnait à l'homme une distance vis-à-vis des autres hommes, du peuple, elle apportait une distance de pouvoir et renforçait le statut social* ». De plus, les hommes ont deux sortes de perruques, l'une pour la vie en société et l'autre pour le domaine privé. En revanche, pour les plus pauvres, on trouve les « *perruquiers en vieux* » qui ne proposent pas de rasage. C'est dans une modeste boutique avec pour enseigne une « *espèce de vieille tête de bois ainsi qu'une très vieille perruque* », qu'ils peuvent « *faire du neuf, mais à condition de mêler du crin aux vrais cheveux et de mettre au fond de la coiffe cette inscription : perruque mêlée* ».

Cependant, la lourdeur de la perruque, le fait qu'elle tienne chaud apportent parfois des vertiges. À cela s'ajoute une propreté réduite entraînant de gros problèmes d'hygiène avec le développement de la vermine. On assiste alors, après la Révolution, à un déclin de la perruque.

Laurent Bervas

Sources :

- GARSULT François-Alexandre-Pierre de, *Art du perruquier, contenant la façon de la barbe, la coupe des cheveux, la construction des perruques d'hommes et de femmes, le perruquier en vieux et le baigneur-étuviste*, Paris, Description des arts et métiers par l'Académie royale des sciences, 1767.
- JACQUES Annie et LEBOS Catherine, *La coiffure en France du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Ed. Delmas, 1979.

Ça s'est passé à Saint Mars d'Outillé



Défilé souvenir des Déportés
Dimanche 29 avril



Banquet des séniors
Dimanche 29 avril



Tournoi de basket
Les 19 et 20 mai



Boum des enfants
Samedi 26 mai



Gala de danse
Samedi 9 juin



Exposition de peinture
Les 16 et 17 juin



Fête du château
Dimanche 17 juin



Remise des prix maternelle
Mardi 19 juin



Fête de la musique
Vendredi 22 juin



Fête des écoles
Samedi 30 juin



Tennis
Dimanche 1^{er} juillet

